



LES CHRONIQUES DE LA SECURITE 2016 : LA SECURITE, UN METIER ?

LA SECURITE PRIVEE

CH 30/10/2016

Rubrique : Le secteur privé, par Eddy Belfiore!



Table des matières

La sécurité privée, c'est un métier	2
L' agent de gardiennage aujourd'hui ?	3
Une évolution, faut-il vraiment y croire, est-ce vraiment nécessaire ?	4

LA SECURITE, UN METIER ?

LA SECURITE PRIVEE, C'EST UN METIER

- Pourquoi avoir choisi la sécurité, comme métier ?

Eddy Belfiore : « J'ai choisit la sécurité lors de mon service militaire en 1988 (*RP/MP), même si je ne voulais pas faire carrière dans l'armée. Il m'apparaissait plus utile d'apprendre dans cette unité spécifique que via un service militaire traditionnel. Cette expérience s'est prolongée ensuite dans le privé et j'y ai découvert, une activité riche d'enseignements et d'expériences, elle permet de côtoyer tous les secteurs professionnels et économiques, car tout le monde (Tous les individus) est concerné par le terme général « **Sécurité** ». Ce métier sera toujours d'actualité et 26 ans après, je suis Area Manager dans l'un des tops 3 du gardiennage en Belgique, cadre Dirigeant, responsable des opérations et des contrats. »



- Quels sont les dangers ou les difficultés, que vous rencontrez régulièrement ?

Eddy Belfiore : « Nous sommes confrontés à tous les dangers que vivent les citoyens et les secours (Polices, Pompiers et Ambulanciers), à ceci près, que nous ne sommes ni l'un et ni l'autre. Nous sommes subordonnés commercialement et légalement, à la loi sur la sécurité privée. Les missions doivent être pensées en amont (instructions/procédures) et il faut un objectif très précisément déterminé. Être informé à temps, reste un défi quotidien et fait la différence si nécessaire. Le trafic, les accidents, les travaux, la météo et le fait que nous ne sommes **jamais** prioritaires en cas d'incidents/Attentats, nous serons bien sur bloqués et dans l'impossibilité d'intervenir. » (Sécuriser nos collègues et nos clients)

- Quelles sont les évolutions, les nouveaux moyens et défis, que rencontre votre profession actuellement ?

Eddy Belfiore : « Aujourd'hui, le cadre légal doit et va évoluer afin que les autorités puissent prendre les mesures adéquates et s'assurer, que la sécurité privée soit une force sur laquelle on peut s'appuyer efficacement, dans un plan global de sécurité sur le territoire Belge. *L'APEG a démontré ses performances et sa collaboration totale aux autorités, depuis près de 25 ans ! En termes de moyens, il faut utiliser la technologie avec l'objectif de réduire le risque humain. Drones et robots avec caméras embarquées, les applications pour gérer les flux des accès automatiquement et créer de nouvelles aptitudes par des formations seront l'avenir, pour que les hommes soient plus alertes dans leurs missions quotidiennes. »

*RP/MP : Police de régiment/Police Militaire.

*APEG : Association Professionnelle de Gardiennage.

LA SECURITE, UN METIER ?

L' AGENT DE GARDIENNAGE AUJOURD'HUI ?

Un agent de gardiennage n'est pas seulement une personne demanderesse d'emploi, qui a réussi un test psychotechnique « Selor » et qui a suivi avec succès, les modules de base des cours 1 & 2, requis dans la loi sur la sécurité privée.

Il doit avoir la vocation et veiller personnellement à s'instruire et à se former en permanence, afin d'être toujours apte, à évoluer dans toutes les missions qui lui sont confiées.



L'évolution des droits et des missions qui seront confiés à ce secteur d'activité passeront indubitablement par la formation, et par là même, pourra réguler et niveler par le haut, les compétences des individus qui en font leur métier.

Il y a plus de 20 ans déjà, c'était une activité qui reclassait et permettait la mise au travail d'individus faiblement qualifiés, ce n'est plus le cas aujourd'hui. C'est un métier où l'on veut s'impliquer pas juste chercher un emploi.

Même si la sélection n'est pas sans faille, les choses évoluent et avec les autorités, prennent une direction qui laisse la place à des professionnels formés, encadrés et expérimentés.

Contribuer à la sécurité de tous, qu'il s'agisse d'un acte commercial et ou d'une réquisition des autorités, passe par le fait que l'agent adopte une hygiène de vie et un état d'esprit permanent, à ce besoin d'être impliqué de plus en plus au quotidien de la société d'aujourd'hui.

Le défi de demain ? C'est que ce « Business » devienne efficace et digne de confiance lorsque cela est nécessaire, et ce n'est pas une mince affaire par les temps qui courent. Se préparer à cela passe par une formation adaptée et concertée avec les autorités et les acteurs de cette activité.

Il y aura toujours des résistances à cette évolution, cependant, devant la nécessité, il est possible de faire évoluer l'esprit et le métier pour un monde, que nous espérons tous, meilleur !

D'un point de vue « régalién », la Belgique et l'Europe sont des environnements très compliqués, pourtant cela doit se réfléchir car le monde évolue. Il n'y a pas plus de nécessité aujourd'hui qu'hier, si ce n'est que cela doit-être pensé et organisé autrement et rapidement, car le monde n'attend pas.

Il faut espérer que les acteurs « décideurs » développent et maîtrisent la vocation des personnes voulant en faire un métier, en y pensant dès maintenant, de la manière la plus ouverte et réaliste possible !

Dans ce contexte, ce sont les agents d'aujourd'hui qui feront pencher la balance, car ce sont leurs attitudes qui sont perçues par le quidam et qui vont inspirer l'évolution de ce métier.

Les agents d'hier ne seront pas les agents de demain, c'est pratiquement certain ! Les exceptions seront ceux qui évolueront et qui changeront en adéquation avec ce que l'on appelle « avoir la vocation », donc être là quand il le faut et pour répondre comme il faut, ni plus ni moins !

LA SECURITE, UN METIER ?

UNE EVOLUTION, FAUT-IL VRAIMENT Y CROIRE, EST-CE VRAIMENT NECESSAIRE ?

Oui, il suffit de regarder les infos où l'on retrouve beaucoup de corporations qui réclament des changements.

Certains prônent plus de moyens en demandant plus de budgets et d'autres, une révision de leurs tâches et missions. Qu'en découlera-t-il ici ou là, très probablement un mixte des deux.

Que vous soyez du côté du secteur non-Marchand (Police-Armée- Justice) ou pas, l'étincelle ne peut-prendre qu'à partir du moment où il y a une réelle volonté, provoquée par un besoin. Ensuite, viendra comme dans toutes les activités humaines, la problématique économique !

Ici, et sans m'attarder philosophiquement sur le sujet, je dirais simplement que ce n'est pas « L'argent » en tant que tel le problème, mais bien ce que l'on compte en faire !

C'est par ailleurs, un point de vue commun dans la société d'aujourd'hui dans tous les domaines ; Pourquoi faire ce que l'on fait et comment le faire ?

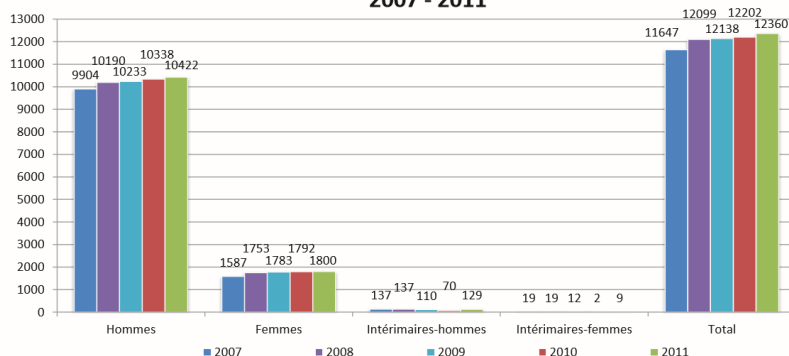
La société se remet en question, l'ignorer serait une utopie et qui plus est, une erreur dans un monde aujourd'hui, qui ne les pardonne plus...

L'idéal serait d'uniformiser et d'intégrer globalement la sécurité privée dans un plan qui vise à prévenir les risques au mieux. Ce qu'il en adviendra réellement, on n'en sait rien, car c'est tellement difficile de mettre tout le monde d'accord, surtout lorsqu'il y a des enjeux économiques.

Oui le train est en marche et oui, il sera bientôt à la hauteur de l'aiguillage pour prendre une nouvelle direction, car rester sur la même voie aura raison du système.

Il y a approximativement un peu plus de 13 000 agents de gardiennage privés en Belgique. C'est un nombre à prendre en compte car il n'englobe pas tous les acteurs qui sont repris dans la sécurité privée ainsi que les agents de gardiennage (Internes).

**TOTAL DES EFFECTIFS PAR SEXE
2007 - 2011**



C'est une force qui est englobée dans la sécurité du territoire car elle y a sa place et son utilité.